

Le Petit Ravellois

LETTRE D'INFORMATION AUX HABITANTS MAI 2015 - N° 3

Ravelloises, Ravellois,

Vous avez été nombreux à répondre à l'invitation de la municipalité à l'occasion de la cérémonie des vœux du 17 janvier dernier ; toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous remercier de votre participation.

Les Ravellois ont également largement participé aux scrutins des élections départementales puisque près de 60 % des inscrits sont venus déposer leur bulletin dans l'urne au premier ainsi qu'au second tour. Comme vous le savez, Florent Moneyron, dont je suis le remplaçant, et Monique Rougier ont été élus sur le canton et ont obtenu plus de 80 % des voix sur notre commune au deuxième tour. J'ai répondu favorablement à la demande de Florent Moneyron d'être son remplaçant notamment pour porter plus haut l'intérêt et les besoins de petites communes telles que la nôtre.

Maintenir l'animation de notre village et la développer est une de nos priorités, à cet égard, nous sommes satisfaits d'accueillir sur notre marché du mercredi matin un nouveau commerçant : un primeur s'installe désormais aux côtés du fromager. Pour dynamiser le village, nous souhaitons également maintenir l'ouverture de la bibliothèque et nous espérons même pouvoir élargir ce service.

Les manifestations ont été encore nombreuses depuis le début de cette année, grâce notamment à la volonté de nos associations. Le dimanche 15 mars, c'est le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui organisait, à la salle polyvalente, son repas annuel, ouvert à tous. Il a remporté un vif succès : 120 repas ont été servis, au menu la « daube de bœuf » a attiré beaucoup de monde, il n'a pas été possible de répondre à toutes les demandes. Je remercie toutes les personnes ayant participé à la bonne réussite de cet événement.

Enfin, à l'occasion de la commémoration de la Libération du 8 mai 1945, je vous donne rendez-vous le vendredi 8 mai au monument aux morts. Désormais et afin que les pompiers puissent participer aux commémorations organisées à Ravel et à Bort l'Etang, les cérémonies seront organisées dans les deux communes avec un intervalle de trois quart d'heure. Ainsi, le 8 mai, la cérémonie aura lieu à 10 h 45 à Ravel et à 11 h 30 à Bort-l'Etang

Je vous souhaite une bonne lecture.

Le maire, Didier BLANC

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES DES 22 ET 29 MARS 2015 - CANTON DE LEZOUX *Résultats dans notre commune*

1 ^{er} TOUR	2 ^e TOUR
Inscrits : 557	Inscrits : 557
• Votants : 335	• Votants : 329
• Exprimés : 311	• Exprimés : 301
• Blancs + nuls : 24	• Blancs + nuls : 28
→ Liste Moneyron / Rougier : 207	→ Moneyron / Rougier : 243
→ Liste Agée / Chevalet : 53	→ Peynon / Marmy : 58
→ Liste Peynon / Marmy : 51	-

TRAVAUX

■ TRAVAUX RÉALISÉS

• **Salle Polyvalente**

Une borne à incendie est dorénavant opérationnelle. Elle sera vérifiée régulièrement, comme toutes les bornes présentes sur notre commune, par nos pompiers lors de leurs manœuvres.

L'éclairage extérieur a été installé, ERDF doit maintenant intervenir afin de le mettre en service.

• **Taille des arbres**

Les arbres de la place de l'église et ceux de la place du 14 juillet ont eu droit à leur coupe de printemps.

• **Nettoyage des murs extérieurs de la mairie, de l'église**

Une partie de l'équipe municipale a profité de la présence de la nacelle (pour la taille des arbres) pour enlever mousses, lichens et divers végétaux présents sur les murs de ces deux bâtiments.

• **Bois**

Tous les lots (de bois de chauffage et piquets d'acacias) ont été attribués aux personnes présentes lors du tirage au sort.

Selon les conditions initiales, seules les personnes ayant fait une demande et étant présentes pour le tirage au sort ont pu bénéficier de ce bois, les absents n'ont pas participé au tirage.

■ TRAVAUX À VENIR

• **Ecole primaire**

- Classe de Madame Duranton (CP et CE1) :

Elle va être entièrement rénovée pendant les grandes vacances : plomberie, électricité, peinture, revêtement de sol, isolation.

Le mobilier va être renouvelé.

- Classe de Monsieur Fargette (CE2/CM1/CM2) :

isolation du vestiaire.

Pour ces deux classes : des volets vont être posés sur les fenêtres.

Des toilettes intérieures vont être créées dans le hall d'entrée.

• **Les Fossés**

Nous allons commencer le « grand nettoyage » des fossés dès que le temps le permettra (un peu plus sec !).

• **Le Breuil**

Il est prévu de remettre ce lieu dans un état correct.

Rappel : Il est formellement interdit d'y vider toutes sortes de déchets qu'ils soient végétaux, ménagers ou autres.

Nous vous rappelons qu'une déchèterie est à votre disposition route de Lezoux. Aussi, vous pouvez trouver plus de détails sur la gestion des déchets sur notre site internet ou au près du SBA.

RÉSULTAT DE LA RÉUNION AVEC LES JEUNES DE 13 À 17 ANS

C'est avec beaucoup d'attention que les jeunes Ravellois ont été entendus le 31 janvier dernier. Ils ont pu s'exprimer sur leurs attentes et leurs souhaits.

Dans un premier temps, leur besoin prioritaire était de disposer d'un lieu fermé et chauffé afin de pouvoir se retrouver en sécurité.

Il a donc été convenu de leur mettre à disposition une salle située proche de la mairie et de leur en confier la responsabilité.

Dans un second temps, ils ont exprimé l'envie d'avoir un terrain de sport plus en adéquation avec ce qui se fait actuellement.

Nous étudions la possibilité d'un city stade pour les années futures.

Si d'autres jeunes que ceux présents ce jour là sont intéressés ou ont d'autres idées, nous les recevrons en mairie avec plaisir.

LE PETIT PATRIMOINE DANS LA COMMUNE DE RAVEL

Suite à notre appel concernant le recensement du petit patrimoine, nous avons eu nombre de retours. Vous avez su montrer l'intérêt que vous portez à la large variété de ces édifices. Ces éléments du patrimoine font partie de notre quotidien et méritent une attention toute particulière et aussi de retrouver le regard de chacun.

L'engouement suscité par notre requête a donné l'idée à quelques citoyens de créer une association. **Dans ce but, si vous aussi, vous avez l'envie de valoriser ce sujet, venez participer à la première réunion d'information et d'échange organisée à l'initiative de ces personnes motivées.**

Elles vous donnent rendez-vous le 21 mai à 20 h 30, salle des mariages.

BIBLIOTHÈQUE

Huguette qui vous a accueillis durant ces dernières années souhaitait « tourner la page », nous tenons à la remercier pour son investissement, sa fidélité et pour son aide dans le recrutement de nouveaux bénévoles. Effectivement, c'est maintenant Ginette Geneix et Christian Beaudonnet qui assurent la permanence du mercredi matin de 10 h à 11 h 30, en alternance, aidés également de façon ponctuelle par Gisèle Dambrin. Une liaison permanente avec la future médiathèque est en place. L'accès et le prêt sont libres et gratuits.

Souhaitant élargir l'amplitude d'ouverture, nous recherchons d'autres bénévoles pour compléter le créneau du mercredi matin ; ainsi, si vous êtes intéressé(e) par cette activité, vous pouvez vous faire connaître auprès d'un des bénévoles, du secrétaire de mairie ou de Michelle Cierge ou Angélique Villeneuve.

Si vous êtes utilisateur ou futur utilisateur de notre bibliothèque, afin de mieux répondre à vos attentes, merci de remplir le questionnaire ci-dessous et de le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Vous êtes :

Un lecteur

Une lectrice

Occasionnel

Régulier

Âge

Vos souhaits d'ouverture (vous pouvez cocher plusieurs cases)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin						
Après midi						
Soirée						

ECOBUAGE ET FEUX DE PLEIN AIR

L'écobuage et les feux de plein air dans le département sont réglementés par un arrêté préfectoral.

Extrait :

Interdictions permanentes :

- le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets non végétaux des particuliers ou issus des activités artisanales, industrielles, commerciales, agricoles,
- le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets végétaux ménagers : les déchets végétaux ménagers incluent les déchets verts dits de jardin (herbes, résidus de tontes, feuilles, aiguilles de résineux, branchettes ou petits résidus de tailles, de débroussaillages ou d'élagages et autres résidus végétaux biodégradables sur place ou évacuables dans le cadre de la collecte des ordures ménagères).

DÉCHETS VERTS : Des broyeurs sont mis à disposition gratuitement dans les déchèteries de Riom et Veyre Monton.

COLLECTE DE VÊTEMENTS

Changement : 2 nouveaux containers de collecte de vêtements sont maintenant disponibles vers l'étang à côté des containers à verre. Ils viennent remplacer celui de la place de l'église.

SITE INTERNET

Depuis sa mise en ligne, notre site connaît un réel succès. En octobre dernier, il enregistrait déjà 636 visites, en janvier 3 571 pour atteindre 6 391 visites à la fin du mois de mars.

Merci à tous les internautes d'ici et d'ailleurs...

Toutes les associations ne sont pas encore présentes, ce qui est bien dommage, n'hésitez pas à nous faire passer vos articles, manifestations, photos par mail mairiederavel@wanadoo.fr

De nouvelles rubriques sont en préparation, elles seront mises en ligne dans les prochaines semaines.

Actualité du site

NOUVELLES RUBRIQUES

- Démarches administratives : carte d'identité, passeport, livret de famille...
- Gestions des déchets : écobuage/SBA/collecte de vêtements...

sur notre site Internet

www.ravel63.fr